

## AU PROGRAMME (sous réserve de modification)

Dimanche 26 juillet : voyage aller  
Lundi 27 juillet : messe d'ouverture, procession mariale  
Mardi 28 juillet : messe à la Grotte, piscines et geste de l'eau  
Mercredi 29 juillet : messe internationale, chapelet, procession eucharistique  
Jeudi 30 juillet : messe et sacrement des malades, célébration d'envoi  
Vendredi 31 juillet : voyage retour

## COORDONNEES DES RESPONSABLES

**Présidente de l'Hospitalité et resp. hospitalières :** Chantal THERAUBE 1211 Chemin de Drome la Romaine 07230 LABLACHERE Tél : 07 82 03 74 05 - Courriel : [ctheraube.hospviviers@orange.fr](mailto:ctheraube.hospviviers@orange.fr)

**Hospitaliers :** Philippe GOIN 360 Route de la Baraque 07790 ST ALBAN D'AY  
Tél : 06 68 03 04 31 - Courriel : [bpgoin@orange.fr](mailto:bpgoin@orange.fr)

**Pèlerins accueil : responsable Brigitte MOULIN aidée par :**  
**Sylvie ROUX-SERRET 4 Impasse des lilas 07200 SAINT PRIVAT**  
Tél : 06 72 26 36 16 - Courriel : [sylvie.rouxserret@orange.fr](mailto:sylvie.rouxserret@orange.fr)

**Pèlerins hôtel :** Colette MARMEY 135 Route d'Annonay 07290 ST JEURE D'AY  
Tél : 04 75 34 45 00 ou 06 32 27 50 94 - Courriel : [colette.marmey@free.fr](mailto:colette.marmey@free.fr)

**Direction des Pèlerinages du Diocèse de Viviers**  
**Père Frédéric SEILLER**

[pelelinages@ardeche.catholique.fr](mailto:pelelinages@ardeche.catholique.fr)

Immatriculé au registre des opérateurs de Voyages et de séjours : **IM007110009**  
Garantie financière : ATRADIUS, 159 rue Anatole France cs50118 92596 Levallois-Perret  
Assurance responsabilité civile professionnelle : MSC  
277 rue St Jacques 75256 Paris Cedex 05

UTILISATION DES DONNEES contenues sur la présente fiche d'inscription : Suite à la mise en place des normes européennes concernant le règlement général sur la protection des données, nous vous informons que les informations que vous donnez sont utilisées pour le traitement de l'organisation du pèlerinage. Elles sont intégrées dans une base de données informatique utilisée par la direction des pèlerinages du diocèse de Viviers et l'Hospitalité diocésaine N-D de Lourdes. Elles sont conservées trois ans. Elles ne sont pas transmises à d'autres organismes ou services ni utilisées à d'autres fins. Vous pouvez demander la suppression de vos données personnelles par courrier envoyé à l'adresse suivante : **Direction des Pèlerinages du Diocèse de Viviers** à [pelelinages@ardeche.catholique.fr](mailto:pelelinages@ardeche.catholique.fr) Cependant dans ce cas, nous nous réservons le droit de ne pas vous inscrire au pèlerinage.

# 122<sup>e</sup> pèlerinage à LOURDES du 26 au 31 juillet 2026

*Diocèse de Viviers*

*En présence de Mgr Hervé Giraud*



*«Je te salue Marie, comblée de grâce,  
le Seigneur est avec toi.»*



**Pèlerins en accueil**

## Le mot du directeur :

Chers amis,

Pour ce 122ème pèlerinage de l'Ardèche à Lourdes, c'est la première phrase du "Je vous salue Marie" qui va guider notre démarche.

Nous prendrons comme boussole le récit de l'Annonciation pour nous laisser guider par la Vierge Marie au seuil de son incroyable aventure de confiance absolue en la volonté de Dieu.

N'hésitons pas à porter à la grotte de Massabielle nos questions, nos espoirs, nos blessures.

A Lourdes, le ciel se penche sur la terre et tout peut advenir : le début d'une conversion, le réveil d'une foi qui sommeille, le premier pas vers une guérison inespérée, la perception d'un appel murmuré dans notre cœur...

Père Frédéric Seiller

### A LOURDES, JE RENCONTRERAI FAISANT PELERINAGE AVEC MOI

- d'autres personnes malades, âgées, handicapées, vivant dans le même Accueil que moi : **Accueil Marie SAINT-FRAI**,  
3, avenue B. SOUBIROUS, 65100 LOURDES
- les membres de l'Hospitalité de Viviers, prêts à me faciliter, par leurs services, la participation au pèlerinage : messe, accès à la Grotte, geste du rocher, de l'eau, processions et célébrations diverses, avec d'autres pèlerins et des croyants du monde entier.

Dès maintenant, chacun prépare ce pèlerinage, temps fort dans nos vies : c'est-à-dire : prière, lecture de la vie de Bernadette, échanges avec d'autres pèlerins, avec quelques membres de l'hospitalité, avec ceux qui connaissent Lourdes, avec le prêtre, avec des amis.

- l'aumônier de l'Hospitalité sera présent.

## DEMARCHES A FAIRE :

### SANS TARDER ET AU PLUS TARD LE 15 mai 2026

- Le plus tôt possible, faire passer à votre **médecin traitant**
  - une enveloppe timbrée à l'adresse du : **Docteur Danielle PANOUILLERES**  
**580 Chemin d'Argevillères 07000 PRIVAS**
  - avec le dossier médical (2 fiches jaunes). Il doit lire la *feuille n°1* et remplir la *feuille n°2* et l'envoyer au Dr Panouillères.
- Adresser
  - la fiche d'inscription (fiche bleue N°3) soigneusement renseignée et signée,
  - la fiche de renseignements et de soins (fiche verte N°4) soigneusement renseignée,
  - une photo d'identité récente,

- le règlement par chèque bancaire à l'ordre de ADVI Pèlerinages

à : **Sylvie ROUX-SERRET 4 Impasse des lilas**

**07200 SAINT PRIVAT Tel : 06 72 26 36 16**

**Prix : 478 €.** L'Hospitalité prend à sa charge exceptionnellement 30 €.

**Reste à payer 448 €.**

3) Courant juin, vous recevrez la réponse à votre demande d'admission au pèlerinage.

Le lieu et l'horaire de ramassage vous seront communiqués par courrier une semaine avant le départ.

Le service des pèlerinages accepte les chèques vacances.

## A PREVOIR

- \* Voyage aller : **LE PIQUE-NIQUE (facile à manger, pas de sauce, pas de fruit qui coule) du repas de midi et les médicaments avec la dernière ordonnance (à garder avec soi)**
- \* Carte vitale et carte mutuelle complémentaire
- \* **PILULIER avec les médicaments « non sortis de leur alvéole » pour les 6 jours du séjour.**
- \* **Si besoin, protections pour le voyage et le séjour, pansements, ...**

**ANNULATION DU PELERINAGE :** vous pouvez annuler votre pèlerinage sans frais jusqu'à 20 jours avant le départ (dans ce cas, **informer le plus rapidement possible Sylvie ROUX-SERRET**). Au-delà de ce délai, les frais de transport et les frais fixes seront conservés par la direction des pèlerinages sauf en cas de motifs de santé justifiés par un certificat médical. **Les remboursements seront effectués après le pèlerinage.**

**Merci de respecter les dates, vous faciliterez ainsi le travail des responsables.**

Les pèlerins accueil hébergés à l'Accueil St Frai sont logés dans des chambres de 2, 4 ou 6 lits. Les chambres de 2 lits sont attribuées en priorité aux couples.

Sous certaines conditions, il est possible d'héberger le parent ou le conjoint d'une personne malade ou handicapée à l'Accueil St Frai (qui remplira un dossier pèlerin accueil).

**Tous les dossiers sont téléchargeables sur**  
<http://ardeche.catholique.fr/pelerinages/>

Bien amicalement

**L'Hospitalité Diocésaine de Viviers**

**CONSERVEZ CE DOCUMENT**